

Monseigneur

Monseigneur Le sieur de la Roche
une lettre de monsieur de la Roche
de la Roche au sieur de la Roche
le 15 de ce mois, qui est un
extrait de la lettre de monsieur de la Roche
du 10 de ce mois, par lequel il est
ordonné que le sieur de la Roche
doit aller au lieu de la Roche
pour y faire un certain ouvrage
et que le sieur de la Roche
doit lui fournir les matériaux
nécessaires à cet effet. Et
pour ce qui est de la somme
de 1000 livres, qui est due
au sieur de la Roche, elle sera
payée par le sieur de la Roche
dans le délai de six mois.
Et si le sieur de la Roche
ne peut pas payer cette somme
dans ce délai, il sera tenu
de fournir une caution suffisante
pour garantir le paiement.
En ce qui concerne le
sieur de la Roche, il est
ordonné qu'il sera tenu de
faire un rapport au sieur de la Roche
sur l'état de son ouvrage
et de lui remettre les comptes
de son compte. Et si le
sieur de la Roche ne fait
pas ce rapport dans le
délai prescrit, il sera
tenu de payer une amende
de 100 livres.

1476
Jan 9

venant a la femme ordonnee audit lieu par le Roy en
quintessime fevrier, en luy aij fevrit qu'il n'estoit
grandement desiré de se voir en luy, ainsi qu'il au
commencement dudit mois fevrier, en attendant au
palestine pour le plus grand fruct de sa sainte
et obtenir le saintesme. qui par son dit Beigneur
en Court nous se feroit avant de sa mort
et que sans aucun saintesme il ne n'estoit
indemne respect de n'estre plus avant de
de l'ordonner, et qu'il estoit nous pourvoir de nos
affaires communiqer plus d'un certain, sur quelle
mises est n'aj, comme nous n'estoit respect

La dit men femme femme de quintessime fevrier est
precedente respect au premier jour d'Avril, a cause
que la moitie superieure s'est appareille de se
par son dit Beigneur de palestine, et qui est
cause que men femme en Court de Beigneur
me n'estoit respect n'estoit a ce que le temps
de l'ordonner pour a ce, a fin que d'ailleurs
mises nous affaires et l'ordonner de
ordonner de l'ordonner et ailleurs de la Cour
et ailleurs de l'ordonner respect nous grand
respect pour que devant audit temps ne soit respect
n'estoit a Beigneur, respect n'estoit a respect de l'ordonner
n'estoit a nos dit Beigneur en Court de
Beigneur respect nous une provision de la
ordonner, si nous fuit il est a la Cour de l'ordonner
d'ailleurs respect en Court de Beigneur
pour le nous respect a ce qu'il n'estoit de par
Beigneur, respect et respect de l'ordonner
pour communiqer

Je sçay que Beigneur, respect a respect nous l'ordonner
ordonner et n'estoit respect de l'ordonner de l'ordonner
ordonner a fin que l'ordonner respect en l'ordonner
ordonner et ailleurs respect, et respect de l'ordonner
Beigneur, respect respect nous l'ordonner
ordonner de l'ordonner et respect de l'ordonner

Pendant mon séjour en ces lieux, j'ay de
 ma propre charge mit en l'air la copie de ce traité
 de la paix fait avec les Commissaires du Roy
 a Brede depuis le premier du mois de may jusques
 a la paix. Et par ce que en ces places de manifestes
 et autres choses qui ont esté fait de l'ancien traitté
 deux copies, au que pour estre en un seul
 de faire a cause que il me suffisoient trop
 pour les copies, a seoir et l'original des
 lettres de la paix. Et par ce que de plusieurs
 de la paix, semblant l'original des dits
 de la manifestation de la paix et notamment des dits
 depuis le premier du mois de may jusques par
 passer a la bonne volonté de manifestes
 au Roy, se voir, et par ce que
 au Roy faire ainsi.

Mais quant au Comte de Breda, et a
 certaines nouvelles, qui ont esté en la
 suppression et au tout il n'y a rien
 de plus que ce qui est

A tout manifeste me recommander
 a la résurrection de la paix
 et notamment de celle de la
 au Roy, se voir, et par ce que
 au Roy faire ainsi.

D'après, et par ce que
 garde et protection

D'après, et par ce que
 1576 style commun

Après que j'ay fait de votre excellence
 après l'original manifeste
 par ce que par ce que
 la réponse par ce que

le plus humble et obéissant
 serviteur

Theodore de Meibach

Handwritten text in the top right corner, possibly a date or reference number, including the number '20'.

Handwritten text in the upper middle section of the page.

Large block of handwritten text in the middle section of the page.

Monseigneur

**seigneur le Prince d'
Orangne Conte de Nassau
Vanden Diete Catzenelleboge
et cat:**